

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30637**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Sciences de l'éducation

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Clermont Auvergne, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université Clermont Auvergne, Recteur de l'Académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

333 Enseignement, formation

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le diplômé du **Master mention "Sciences de l'éducation"** peut prétendre à des emplois diversifiés dans lesquels seront mises en œuvre les activités suivantes :

Parcours "Formation de formateurs dans le milieu de l'enseignement, de l'entreprise, des collectivités et des services" :

- Analyser une situation professionnelle,
- Identifier les publics et les besoins,
- Pannifier les contenus de formation,
- Animer des actions de formation,
- Evaluer et faire évoluer les actions.

Parcours "Scolarisation et besoins éducatifs particuliers" (SBEP) :

- Analyser la capacité de dispositifs d'enseignement à prendre en compte les besoins particuliers des élèves (y compris les élèves handicapés).
- Proposer des solutions pour adapter ces dispositifs aux lois en vigueur et favoriser la participation des personnes à besoins éducatifs particuliers aux dispositifs scolaires en milieu ordinaire.
- Diriger un service ou une structure spécialisée.
- Conseiller les professionnels sur les adaptations à mettre en œuvre en direction des élèves à besoins éducatifs particuliers (y compris les élèves handicapés).

Parcours "Ingénierie pédagogique & numérique" (IPN) :

- Impulser et accompagner le développement professionnel des acteurs de la formation dans le domaine du numérique,
- Configurer un réseau information et gérer les données utilisateurs,
- Créer du contenu multimédia.

COMPETENCES TRANSVERSALES

Compétences organisationnelles

- Travailler en autonomie, établir des priorités, gérer son temps,
- Utiliser les technologies de l'information et de la communication,
- Effectuer une recherche d'information, préciser l'objet de la recherche, identifier les modes d'accès, analyser la pertinence, expliquer et transmettre,
- Développer et mettre en œuvre un projet, comprendre ses objectifs et son contexte, participer à sa réalisation.

Compétences relationnelles

- Communiquer à l'oral et à l'écrit : rédiger clairement, préparer des supports de communication adaptés, prendre la parole en public et commenter des supports.
- Travailler en équipe : s'intégrer, se positionner, collaborer, établir les conditions d'un partenariat.

COMPETENCES SCIENTIFIQUES GENERALES

- Respecter l'éthique scientifique
- Connaître, respecter et mettre en œuvre les réglementations en vigueur
- Résoudre des problèmes demandant des capacités d'abstraction
- Adopter une approche interdisciplinaire

- Concevoir et mettre en œuvre une démarche scientifique de résolution de situations problématiques : utiliser les instruments et les techniques de mesure les plus courants ; identifier les sources d'erreur ; analyser des données scientifiques ; valider un modèle théorique par comparaison de ses prévisions avec les données empiriques recueillies ; apprécier les limites de validité d'un modèle.
- Maîtriser des logiciels d'acquisition et d'analyse de données
- Maîtriser des outils bureautiques
- Etre capable d'agir dans un cadre professionnel pluridisciplinaire où les activités sont fondées scientifiquement
- Etre capable de conduire son activité dans le respect des principes éthiques et des déontologies professionnelles

COMPETENCES SCIENTIFIQUES SPECIFIQUES "SCIENCES DE L'EDUCATION"

- Décrire la structure, la réglementation et l'histoire des organisations visées
- Expliciter les principes et les savoirs issus de la pratique qui régissent l'activité dans ces organisations : principes éthiques, déontologiques, cultures professionnelles,
- Mobiliser ses connaissances théoriques et méthodologiques en sciences humaines et sociales pour analyser et décrire et faire évoluer sa propre activité de formateur et celle des apprenants.

Parcours "Formation de formateurs"

- Construire une expertise sur les publics rencontrés en formation
- Construire une expertise dans l'analyse des situations de travail
- Construire une expertise pour intervenir en formation
- Construire un regard critique sur les institutions
- Acquérir une culture en sciences de l'éducation

Parcours "SBEP" :

- Connaître, comprendre, actualiser ses connaissances dans les champs scientifiques relatifs aux besoins éducatifs particuliers et leurs effets ou répercussions sur le développement, le fonctionnement et l'évaluation des parcours scolaires,
- Connaître et comprendre les fonctionnements des différents dispositifs et structures concernées par la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers,
- Identifier et disposer d'un cadre de réponse aux quatre types de besoins particuliers : difficulté d'apprentissage, handicap mental et psychique, handicap sensoriel et moteur, trouble du comportement et émotions,
- Connaître les pratiques éducatives et les adaptations aux élèves à besoins éducatifs particuliers, en prenant en compte les facteurs environnementaux et les acquis de la recherche,
- Connaître sa mission et son action. La mettre en lien avec celles des autres professionnels intervenant auprès des élèves à besoins éducatifs particuliers et des élèves typiques,
- Coordonner une équipe de professionnels impliqués dans la mise en œuvre d'un programme d'accompagnement éducatif d'élèves à besoins éducatifs particuliers
- Savoir identifier et décrire les pratiques d'enseignement, les adaptations et les accompagnements nécessaires afin de concevoir un projet d'enseignement individualisé adapté aux facteurs personnels des élèves à besoins éducatifs particuliers en partenariat avec les autres professionnels et les parents,
- Connaître les différents aménagements possibles, les adaptations, compensations et les accompagnements éducatifs, pédagogiques et didactiques qui favorisent la participation des élèves à besoins éducatifs particuliers,
- Assurer une part de l'enseignement, notamment celle qui ne relève pas des compétences des enseignants non spécialisés.
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer un dispositif d'accompagnement,

Parcours "IPN" :

- Choisir et utiliser les environnements matériels et logiciels requis pour concevoir et réaliser un projet de développement du numérique pour enseigner et former.
- Maîtriser les fondamentaux de la configuration et de la gestion d'un réseau informatique (protocoles, serveurs, architecture client/serveur), de la sécurisation des données numériques personnelles constitutives de l'identité numérique des utilisateurs d'un réseau numérique éducatif.
- Maîtriser les fondamentaux de la production et de la gestion d'un corpus et une base de données accessibles via Internet (base de données relationnelles, moteur SQL, données quantitatives tabulées, corpus textuels, etc.)
- Concevoir et participer au développement de médias numériques pour enseigner et former avec de nouvelles formes d'écritures numériques (web-documentaire interactif, jeux sérieux, capsules de cours vidéos, monde virtuel immersif, etc.) en mobilisant la théorie opérationnelle de l'écriture numérique.

- Ch

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Tout organisme faisant appel à de la formation.
- EPLE (Ecole, Collèges, Lycées), enseignement à tous les niveaux de l'enseignement
- Services Sociaux et Médico-sociaux, SESSAD, Etablissements spécialisés

Parcours FF :

Formateurs, conseillers pédagogiques

Concepteurs de formation
Responsables de formation

Parcours S&BEP :

Personnels de management de structures de santé, sociale ou pénitentiaire
Cadres de l'intervention socio-éducative
Éducateurs spécialisés
Personnels en charge de l'encadrement technique en insertion professionnelle
Facilitateurs de la vie sociale

Parcours IPN :

Enseignant(s) référent(s) Numérique d'établissements scolaires
Chargés de mission TICE (1er degré) auprès des inspecteurs académiques
Conseillers pédagogiques numériques (1er degré)
Animateurs numérique (2nd degré) nationaux et académiques
Chargés de missions TICE dans l'enseignement supérieur
Chargés de mission " Développement/ Usages Numériques" des collectivités territoriales, départemental.
E-formateurs multimédia, responsable de service de formation, responsable ingénierie multimédia de la formation professionnelle.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2111 : Formation professionnelle
K2102 : Coordination pédagogique
K2101 : Conseil en formation
K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

Réglementation d'activités :

Circulaire. n° 2004-026 du 10-2-2004 du ministère de l'éducation nationale fixant les compétences attendues des enseignants spécialisés.

Décret 2007-221 du 19 février 2007 du Ministère de la santé et des solidarités précisant le niveau de certification attendu pour la direction d'un ou plusieurs établissements ou services sociaux ou médico-sociaux et le décret du 2 avril 2009 relatif à la coopération entre les établissements mentionnés à l'article L.351-1 du code de l'éducation et les établissements et services médicaux-sociaux précisant les modalités de formation des personnels des services spécialisés

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Ce master est conforme au système européen. Il s'agit d'une formation universitaire validée par 120 crédits européens (ECTS). Il est accessible, sur dossier en M1 à un titulaire d'une licence (ou tout diplôme équivalent) et en M2 à un titulaire d'un M1 (ou équivalent). Chaque semestre est crédité de 30 ECTS.

Les professionnels en exercice peuvent faire valoir, sans condition de diplôme un accès en M1 ou en M2 dans le cadre d'une validation des acquis professionnels (VAP).

Les stages représentent 100 heures (4 semaines) minimum.

Semestre 1

UE 1 : Concepts clefs en sciences humaines et sociales (9 crédits)
UE 2 : Concepts clefs pour l'analyse de l'activité (9 crédits)
UE 5 : Méthodes et outils pour l'intervention (6 crédits)
UE 6 : Connaissance des milieux d'intervention (9 crédits)

Semestre 2

UE 3 : Méthodologie de la recherche (9 crédits)
UE 4 : Mémoire et stage (9 crédits)
UE 7 : Former, Accompagner, Encadrer (6 crédits)
UE 8 : Approfondissement ou ouverture (6 crédits)

Semestre 3

UE 1 : Agir pour une société inclusive (9 crédits)
UE 2 : Apprendre, enseigner, Former (9 crédits)
UE 3 : Accompagner, Conseiller et travailler en partenariat (9 crédits)
UE 4 : Méthodologie de la recherche (6 crédits)

Semestre 4

UE 5 : Analyser le travail (9 crédits)

UE 6 : Agir dans une société numérique (6 crédits)

UE 7 : Mémoire et Stage (15 crédits)

Chaque UE fait l'objet d'un contrôle des connaissances soit au cours d'un examen terminal en fin de semestre, soit par un contrôle continu, soit par un rapport écrit et des exposés oraux.

Il y a compensation des UE au sein de chaque semestre. Les deux semestres d'une année universitaire se compensent pour valider les 60 crédits ECTS de l'année.

Le bénéfice des UE acquises est gardé définitivement

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Jury composé pour moitié d'enseignants-chercheurs et pour moitié de professionnels.
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Jury composé pour moitié d'enseignants-chercheurs et pour moitié de professionnels.
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Jury composé pour moitié d'enseignants-chercheurs et pour moitié de professionnels.
Par expérience dispositif VAE prévu en 2011	X		Jury de VAE Jury du master composé pour moitié d'enseignants-chercheurs et pour moitié de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 mars 2017 relatif aux habilitations de l'Université Clermont Auvergne à délivrer les diplômes nationaux.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Arrêté 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO du 27 avril 2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.uca.fr/formation/insertion-professionnelle/devenir-des-diplomes/>

Autres sources d'information :

<https://espe.uca.fr/formation/nos-formations/master/master-sciences-de-l-education/>

[Site de l'Université Clermont Auvergne](#)

[Site de l'ESPE](#)

Lieu(x) de certification :

Université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ESPE Clermont-Auvergne, école interne de l'Université Clermont Auvergne, sur le site de Clermont-Chamalières

Historique de la certification :

Fiche remplacée par la fiche nationale n°31849

Ce master est issu de la fusion de deux masters dispensés par l'Université Blaise Pascal ("Formation des formateurs de l'espace francophone" et "Scolarisation et besoins éducatifs particuliers") et de l'ajout du parcours "Numérique et accompagnement des mutations en formation").

L'Université Blaise Pascal a fusionné avec l'Université d'Auvergne le 1er janvier 2017 pour créer l'Université Clermont Auvergne.

Certification précédente : Scolarisation et besoins éducatifs particuliers